

22 août 1989, Québec

Conférence de presse sur un retour sur divers dossiers

M. Bourassa: Quelques mots, mesdames, messieurs, avant de répondre à vos questions, sur plusieurs sujets, comme vous vous en doutez bien. Globalement, on peut dire que la conférence s'est déroulée dans l'unité et la cordialité, ce qui est bien dans le style du Parti libéral du Québec puisque notre marque de commerce, comme vous le savez, n'est pas la division. Les sujets économiques ont dominé. Je pourrai discuter tantôt de ces sujets plus en détail.

Malheureusement, pour des raisons que vous allez comprendre très facilement, les communiqués ne peuvent pas vous être distribués immédiatement, ils le seront d'ici une heure ou deux. Nous avons émis des communiqués sur le développement régional – je vais les résumer de la façon la plus concise possible – qui traitent de l'importance d'affecter les fonds fédéraux là où le taux de chômage est le plus élevé, en tenant compte d'autres facteurs. Sur la question de l'environnement – on vous a distribué le communiqué – ce que nous avons proposé à Montebello sur l'établissement de normes très sévères pour les émissions des véhicules automobiles, pour l'amélioration de la qualité de vie, c'est-à-dire les normes californiennes qui sont parmi les plus exigeantes au monde. Ce que le gouvernement du Québec avait proposé à Montebello et qui avait été endossé par les provinces de l'Est, a été endossé par toutes les provinces. C'est donc pour nous, en ce qui a trait à la protection de l'environnement, un résultat concret, qui reflète la volonté politique du Canada dans cette question et qui reflète également, si je puis dire, le leadership du Québec sur cette question.

Nous avons également, dans ce communiqué – vous avez été à même de le constater – tenu à mettre en relief l'importance d'une collaboration interprovinciale. Je dis toujours que s'il y a un problème qui n'a pas de frontière, qui est universel, c'est celui de l'environnement. Évidemment, il doit y avoir des accords et des ententes entre la juridiction fédérale et la juridiction provinciale. Dans quelques dossiers, notamment, lorsqu'il y a des infrastructures fédérales, la juridiction s'applique, mais il y a également une juridiction provinciale qui est très importante. Donc, des progrès notables pour ce qui a trait à la question de l'environnement.

Pour les barrières au commerce interprovincial, le travail se poursuit. On a accepté d'examiner la possibilité d'appuyer ou de se référer au système du libre-échange, en ce qui a trait au mécanisme pour régler les désaccords, nous aurons l'occasion d'examiner cela et de voir les implications juridiques. Aucune décision n'a été prise, mais il n'y a pas objection à examiner la pertinence d'une telle mesure. Le problème des pêcheries a été soulevé et sa très grande acuité. Également, nous avons convenu de demander au gouvernement fédéral un moratoire pour ce qui a trait à Via Rail. D'autres communiqués traitent également des télécommunications, à la suite de l'agriculture et du jugement récent qui est examiné actuellement par le gouvernement du Québec. Mais on sait que le ministre fédéral a déjà fait valoir qu'il était prêt à discuter avec les provinces l'application de ce jugement.

Des travaux ont été remis au premier ministre sur la santé et la famille, la science et la technologie. Pour ce qui a trait à la réforme du Sénat, nous poursuivons ce qui avait été décidé à Saskatoon en août 1988, c'est-à-dire que nous n'avons pas d'objection à ce qu'il y

ait des rencontres bilatérales au niveau des fonctionnaires, comme il y en a eu depuis la rencontre de Saskatoon.

Voilà, en quelques mots, le résumé des communiqués. Je suis évidemment disposé à répondre à toutes vos questions, en anglais et en français.

I just gave a sum up about ail the communiqués that, unfortunately, cannot be ready because of timing which is, it can be easily understood, very quickly. Some of them were distributed to you, but others will be in the next or two hours. But I will be available to answer ail your questions.

Une voix: M. Bourassa, vous avez déjà dit au tout début de cette conférence, en référence particulièrement à la taxe de vente de M. Wilson, qu'il s'agirait probablement d'un test du fédéralisme coopératif. À cela, viennent s'ajouter d'autres griefs aussi, je suppose, notamment au niveau du développement régional, de la réduction des transferts aux provinces et d'autres choses encore. Est-ce qu'à votre avis, M s'agit là d'une évolution, d'un tournant important dans les relations fédérales-provinciales?

M. Bourassa: Dans un régime fédéral, vous avez toujours ces tensions qui peuvent être créatrices, à l'occasion, entre les différents niveaux de gouvernement Dans le cas de la taxe de vente, c'est peut-être un test du fédéralisme parce que ce qui est en cause, c'est le partage des pouvoirs, finalement Si le gouvernement fédéral, à travers la taxe de vente, obtient des fonds lui permettant d'empiéter sur les juridictions provinciales, alors que, par ailleurs, les juridictions provinciales, à cause du rétrécissement de leurs pouvoirs fiscaux, sont incapables d'assumer leurs responsabilités, vous avez donc un nouvel équilibre à l'intérieur de la fédération. C'est dans ce sens que la question de la taxe de vente est très importante, que nous devons être très vigilants et que nous avons unanimement. Il ne faudrait pas s'attendre à ce qu'on arrive avec des alternatives. C'est quand même une question extrêmement complexe. Il y a dix provinces, cinq régions au Canada, avec une répartition de la richesse collective très variable. Mais c'était quand même un pas très important que toutes les provinces, même celles qui n'ont pas de taxe de vente ou celles qui en ont une de 13 %, considèrent comme inacceptable la proposition actuelle. Dans ce sens, c'est un test du fédéralisme. Ce n'est pas le premier et ce n'est pas le dernier. Cela fait partie de l'histoire des fédérations de s'ajuster constamment à l'évolution de la conjoncture.

Une voix: Vous n'avez quand même pas l'impression qu'à travers le déguisement, peut-être, d'une certaine forme de décentralisation, Ottawa devienne en même temps de plus en plus autoritaire.

M. Bourassa: Dans la décentralisation, vous réferez à quoi?

Une voix: La déréglementation, entre autres, dans beaucoup de choses.

M. Bourassa: Non. Je crois qu'il faut que les provinces – le but de ces rencontres le permet – puissent constamment rétablir l'équilibre. Dans le cas du libre-échange, le gouvernement fédéral a tenu une douzaine de rencontres avec les provinces. Le Québec a été satisfait, dans l'ensemble. Il y a encore la question de la participation des provinces au mécanisme. J'aurai des représentations à faire au nom des provinces auprès du gouvernement fédéral. Mais

dans l'ensemble, jusqu'à présent, les représentations du Québec ont été satisfaites. Il reste à régler à cette question de la participation provinciale. Le gouvernement fédéral n'a pas hésité à multiplier les rencontres à cet égard.

M. Cox: Mr. Premier, in the communiqué regarding the environment, you talked about the California standards for car emissions. You think, then, that the Premiers now believe the Canadiens are prepared to pay the extra cost involved in buying an automobile? Also, there is a cost in terms of mileage. You get poor mileage if you have that equipment installed. You feel that we are now ready for that?

M. Bourassa: I believe so. I believe the Canadian people is ready to accept the implication of having a better quality of life. This has been decided, as I said, on the proposition of Québec, et Montebello, the 8th of June. It was ratified by the Governors of New England. It was ratified by all the eastern premiers, plus the premier of Ontario. And now, the proposal of Québec has been ratified by all the premiers. Normally, there is a cost. All that action, the half billion dollars we are spending in the Québec budget for environmental issues, that is a cost. We are assuming that cost because we believe that the people of Québec wants to improve the quality of life. Yes, Mr...

M. Cox: Just a follow-up. What about the possible argument that in remote areas, this severe nature of emission control is not really necessary?

M. Bourassa: The principle has been adopted, the application we could discuss. But something has to be done on a concrete basis in order to improve the atmosphere.

M. Kennedy: Sir, a lot of the premiers left here today hinting that Senate reform might prove to be the key that might unlock the Meech Lake deadlock. I wonder if you could comment on that. Is it still Quebec's position that there will be no discussions on other constitutional matters such as Senate reform until the Meech Lake is passed?

M. Bourassa: That is your conclusion because we have the impression sometimes that it is the question of the distinct society which is the stumbling-block. A few months ago, it was the question of the national norms that was the stumbling-block. The formula used to reform the Senate... It is hard for me to conclude which issue is predominant and will be predominant until the ratification, if there is a ratification – and I hope there will be one. It is not the Quebec's position. The position of the Quebec Government was the position adopted in August by all the premiers in Edmonton. The declaration in Edmonton was saying that the Quebec question should be solved before other issues are considered. This was signed by all the premiers in August 1987 at the August 1986. So that is the declaration of Edmonton. We are keeping our commitment to that statement that we should solve and that is logical. We should solve the Quebec question before solving other question like the Senate. But, last year, we agreed – because that has no political implications on Meech Lake ratification – that officials of different departments in Canada could discuss together without impinging the governments.

Une voix: Mr. Premier, if I could follow that with a follow-up question...

M. Bédard: M. Bourassa.

Une voix : Right or...

M. Bédard: ... les premiers ministres ont beaucoup parlé de l'accord du lac Meech ce matin et beaucoup parlé d'un accord parallèle...

M. Bourassa: ... journalistes...

M. Bédard. Oui, à tout le moins. Quant au reste, vous pouvez peut-être nous éclairer un peu. Mais cet accord parallèle, qu'en est-il pour le Québec? Est-ce que le Québec est d'accord avec une démarche comme celle-là qui permettrait de dénouer ce qui est jusqu'à maintenant une impasse?

M. Bourassa: C'est une question de sémantique, M. Bédard, parce que, par accord parallèle, on veut dire qu'il va falloir retourner auprès des onze Parlements et Assemblées législatives pour ajouter d'autres éléments. Ce qu'il ne faut pas oublier dans toute cette question, c'est le processus constitutionnel. Nous avons encore dix mois pour ratifier l'accord du lac Meech. Autrement, nous sommes obligés de retourner devant les Parlements et nous avons encore trois ans qui commencent à s'écouler, avec la probabilité qu'un premier ministre sera remplacé par un autre – parce qu'il y a onze gouvernements – et qu'il voudrait un autre accord parallèle.

La position du Québec n'a pas changé. On comprend que l'accord n'est pas considéré comme parfait partout, mais je suis obligé de constater et d'être réaliste dans cette question. Si nous nous engageons à retourner devant les Parlements... D'ailleurs, je suis convaincu que je ne serai pas le seul premier ministre à refuser cette hypothèse de retourner devant l'Assemblée législative ou la Chambre des communes. Si on parle d'accord parallèle, c'est-à-dire que, dans l'agenda de la deuxième ronde, différents sujets ou nouveaux sujets seraient apportés. La position du Québec à ce sujet a toujours été très flexible. Si on veut ajouter d'autres sujets à la réforme du Sénat ou à d'autres questions, nous n'avons pas objection que la deuxième ronde de négociations, comme la déclaration d'Edmonton l'avait dit, puisse comprendre quelques sujets additionnels.

M. Bédard: Mais est ce que le Québec participe en ce moment à des discussions sur un tel type d'entente politique et non constitutionnel ou est d'accord pour participer à des discussions de ce genre toujours dans le but de dénouer l'impasse?

M. Bourassa: Le Québec ne s'est jamais opposé à discuter de l'agenda de la deuxième ronde. Il y a actuellement la réforme du Sénat et ensuite, M. Rémillard, l'autre...

Une voix : Les pêcheries.

M. Bourassa: Les pêcheries. D'ailleurs, c'est inscrit. Si on veut proposer d'autres sujets, nous sommes prêts à écouter ces propositions.

M. Bédard: Dans quelle sorte de forum? Comment se font ces...

M. Bourassa: Non. Je veux dire que, si les premiers ministres, par exemple – et cela n'a pas été fait à cette conférence – à une conférence des premiers ministres, disaient: Est-ce qu'on

pourrait ajouter à l'agenda qu'il faut l'accord de tous les premiers ministres? Est ce qu'on pourrait ajouter à l'agenda de la deuxième ronde la question de l'article 23, par exemple, sur les droits des minorités linguistiques? M. Rémillard a dit à plusieurs reprises qu'il trouvait que ce sujet pourrait être pertinent, c'est-à-dire actualiser l'article 23. Nous n'aurions pas d'objection à examiner cette question. Si on veut proposer d'autres questions, on est prêts à écouter les représentations qui seront faites, mais reprendre la discussion sur le contenu de l'accord du Lac Meech ne nous paraît pas réaliste. J'ai l'impression que mes collègues ont tendance à partager un peu ce point de vue parce qu'il ne nous reste que dix mois. Comment penser que dans les dix prochains mois, alors que certaines provinces sont obligées de tenir des audiences publiques avant d'adopter des amendements constitutionnels, on pourrait faire ce qu'on n'a pas réussi à faire en deux ans?

C'est pourquoi, d'après les déclarations que j'ai pu constater, je suis encore confiant que l'accord du lac Meech puisse être ratifié d'ici dix mois. En tout cas, la conférence qui vient de se terminer n'a certainement pas contribué à détériorer le climat, bien au contraire. Même si on n'a pas parlé officiellement, et même d'une façon informelle, sur le contenu de l'accord du lac Meech, on a pu en parler sur le processus. Même si on n'en a pas parlé, le climat qui a régné au sein de la conférence me permet, d'une façon très réaliste, d'être plus confiant sur la ratification de l'accord du lac Meech sans toutefois exclure la possibilité dont je vous ai parlée à quelques reprises.

Une voix : Just one...

M. Bourassa: Oui. Just a last question.

M. Bédard: Dans le contexte politique actuel, pensez-vous vraiment que c'est possible d'arriver à une sorte d'entente comme celle dont vous parlez, qui est une entente politique, sur les priorités de la deuxième ronde de négociations? Votre analyse de la situation actuelle vous permet-elle de le dire?

M. Bourassa: Peut-être que mon analyse aujourd'hui peut varier, M. Bédard, selon la conjoncture. On n'est pas les seuls à tenir des élections. Mon analyse aujourd'hui est que c'est encore certainement possible.

M. Bédard: Et ça peut être une clé de la solution.

M. Bourassa: Oui. Cela peut permettre la ratification de l'accord du lac Meech mais il y a une différence entre ce qui est possible et ce qui est certain. Yes?

Une voix: Thank you, Premier. As my colleague pointed out, just before it was Premier Devine who was very optimistic about the Senate reform being the key he called it the light at the end of the tunnel. But he also talked about a delegation of Premiers that included you that he said was going to see the Prime Minister to advise him of these developments and to further discussions. What are you going to say to the Prime Minister that is not going to make it appear that you are involved in some kind of compromise?

M. Bourassa We were discussing the relevancy, if I could say, of a meeting as the one we had in Ottawa in March when the meeting will be held, whether it could be in Ottawa with the

Federal Provincial Conference or before in Charlottetown. So, my view is that we should discuss that with the Prime Minister.

Une voix: ...was talking about a small delegation of Premiers that included you, not the group. M. Bourassa Yes. I am answering that question and saying: When we will discuss about the timing of the next discussion on Meech Lake, I said that we should discuss that with the Prime Minister, who is certainly involved in the ratification of Meech Lake. In that content, of course, we could discuss the agenda of the second round. I would have no objection to discuss with other Premiers or with the Prime Minister on the agenda of the second round, but I am not ready and I do not think that I would be justified to be ready to reopen the Meech Lake. I think if we reopen Meech Lake, we are killing Meech Lake, not only on grounds of principle but on practical grounds.

Une voix: Would you go and see the Prime Minister and talk about Senate reform and linking that to approval of Meech Lake?

M. Bourassa: I will not discuss with the Prime Minister about the content of the Senate reform. I am ready to discuss that with the Prime Minister if it should be on the agenda of the second round, but it is already on the agenda of the second round.

Une voix: So, it is not quite what Premier Devine described to us, this delegation?

M. Bourassa: I cannot interpret what he has told you. I do not think there was an agreement and in no way should we discuss with the Prime Minister about the content of Senate reform. The position of Quebec is that we will solve that question, as we said in Edmonton in August 1986, when Quebec will be part of the Canadian Constitution. Because if we want to solve that question within ten months, could you really consider seriously that within ten months we could find a solution to the Senate reform, that some problems – we were for the abolition of the Senate some months ago – we will agree with other provinces or the Tripoli formula? Could we consider seriously that in the next ten months we could get an agreement on the Senate reform? Sa, if that cannot be done in any practical way within the next ten months, that means that we have to ratify Meech Lake. Then we discuss that.

Une voix: Thank you.

Une voix: Yes, David.

Une voix: Again on the process of Meech Lake, Premier. There seems to be a consensus of Premiers here who feel that the FMC on the economy in November is not a very good forum to discuss to further the Meech Lake consultations. There seems to be a consensus, they say, for an early meeting. Could you explain to us where we stand now on that question of that early meeting and does it include the Prime Minister or is it just a meeting between the Premiers?

M. Bourassa: No. I have answered in previous questions that I will discuss that with the Prime Minister when he asks me my viewpoint on that, whether it should be at the federal-provincial conference or whether it should be in Charlottetown, whether the Prime Minister should be

there or not. I think the Prime Minister took the leadership for Meech Lake and it is my view that we should discuss that question with the Prime Minister.

Une voix: You were telling us, sir, on Sunday, that you were in favor of holding that meeting in Charlottetown in October.

M. Bourassa: Yes, I am personally in favor, but if there are other options which are proposed, I am not excluding to consider those options.

Une voix: But, clearly, you seem to support the thesis that a federal provincial conference on the economy is not the best forum to deal with the complexities of Meech Lake.

M. Bourassa: I have no preference. I will be ready to discuss that at the federal-provincial. I will be ready to discuss that in Charlottetown. But my position is, before taking a decision, we should talk with the Prime Minister. And this, for me, it is logical.

Une voix: Mr. Bourassa, could you tell us what progress you made in bringing down interprovincial trade barriers?

M. Bourassa: I answered that question yesterday, that, already, some progress has been made in some fields like transport. And Quebec did substantial actions on that. Now, we agree to go on. We agreed to report at the federal-provincial conference in November and to study the possibility of applying the mechanisms existing in the free-trade treaty to the situation existing in Canada. We will see what could happen with that.

Une voix: Given the fact that you had so many serious subjects to discuss in only two days, do you think you spent too much time discussing the national sales tax which, not strictly speaking, is an interprovincial affair?

M. Bourassa: It was very important to discuss the national sales tax, because this could change the nature of the Canadian Federation. If the provinces are no more able to face their constitutional responsibility and if the federal government is able, because of additional revenue, to interfere in provincial matters, you will modify the substance of the Federation. So, it was worth discussing them.

Une voix: Premier, you have said all along that you would not discuss any constitutional reform, either Senate reform or other matters until Meech Lake would be adopted. Yet, here you are, being part of a small delegation, going to Ottawa to discuss Senate reform with the Prime Minister. Is this not a contradiction of the statements you said before?

M. Bourassa: No, this is not what was decided. I think if it was said like that, it is a misunderstanding. In no way will I meet the Prime Minister to discuss the Senate reform. I never said that. I am ready to discuss with the Prime Minister about the timing of the next conference. I am ready to discuss with him, but I think this should be a discussion among all ourselves about the agenda of the second round. We always said that we were willing to consider proposals. So, if I am ready to discuss that with the premiers, I will be ready to discuss that with the Prime Minister. But, in no way, I never said that I will discuss with the Prime Minister about the Senate Reform, so far as the substance of that is concerned. But,

as you know, this is part of the agenda. If this was said, they were misunderstanding or, maybe, you misunderstood what was said.

Une voix: ...important is Senate Reform to bring New Brunswick and Manitoba on side?

M. Bourassa: In the case of Manitoba, that is very important. In the case of New Brunswick, they are insisting on the right of the minorities. So, this depend with die provinces.

Mme Blouin: M. le premier ministre, j'ai deux questions. La première porte sur cette entente entre le Québec, l'Ontario et Terre-Neuve. Je voudrais savoir ce que cela implique pour le Québec. Est-ce que cela veut dire que Terre-Neuve pourrait venir concurrencer le Québec sur son propre terrain, l'électricité?

M. Bourassa: Non, pas du tout. Ce qui a justifié la réunion des trois premiers ministres, c'est qu'il y a des avantages pour les trois. L'Ontario a une demande très importante pour l'énergie. Actuellement, comme vous le savez, l'Ontario dépend de l'énergie nucléaire. Le Québec a, lui aussi, une demande très importante. Le Québec a la possibilité d'exporter en Ontario, en Nouvelle-Angleterre, dans l'État de New York. Vous avez entre 3 000 et 7 000 mégawatts – dans certains cas, cela implique des provinces du Québec – qui peuvent être développés – peut-être 100 si on développe seulement Muskrat... Il y a entre 700 et 7 000 mégawatts qui peuvent être développés, l'un des développements les plus économiques de l'Amérique, et qui actuellement coulent en pure perte dans une région où le taux de chômage varie entre 15 % et 25 %.

Alors, on a décidé de former un comité plus formel, présidé par les ministres de l'Énergie du Québec, de l'Ontario et de Terre-Neuve, pour examiner les avantages. On va examiner nos avantages, une analyse coûts bénéfiques: Qu'est-ce que cette transaction apporte au Québec sur le plan de la main-d'œuvre, des contrats – on connaît l'expertise du Québec là-dedans – des retombées fiscales, du transport de l'électricité, des exportations à l'extérieur du Québec? On va examiner les avantages et les inconvénients. Terre-Neuve va faire la même chose et l'Ontario également.

Il s'adonne que nous avons des avantages qui nous paraissent évidents: notre expertise, nos exportations et les revenus qu'on peut faire. Terre-Neuve a évidemment des avantages considérables parce que l'eau coule en pure perte et elle ne peut pas l'exporter, sauf au Québec, Donc, s'il y a des contrats avec nous, ça nous permet d'en disposer selon nos priorités. L'Ontario a également des avantages.

Les trois ministres de l'Énergie vont discuter. On va se rencontrer de nouveau à la conférence du mois de novembre, comme on l'a fait ici, pour voir si ça vaut la peine d'aller plus loin. Le reste, c'est spéculation. Nous allons voir, dans l'intérêt du Québec, si c'est avantageux d'aller plus loin. C'est la même chose pour l'Ontario. Cela dépend du prix de l'Ontario. Quel prix l'Ontario est-il prêt à payer pour l'électricité? C'est un élément important. Est-ce que l'Ontario est prêt à payer un prix qui est économiquement acceptable pour Québec et Terre-Neuve? On le saura probablement – j'espère que les études seront terminées... On devra avoir une idée à la conférence fédérale-provinciale, au mois de novembre.

Mme Blouin: Puisque vous êtes indivisible, comme vous le souligniez tantôt, les réseaux de télévision ont recommencé à discuter d'un débat des chefs à la télé. Ce matin, le Parti

québécois faisait savoir que la date du 31 août ne lui convient pas, mais qu'il serait prêt à tenir un débat avant le 10 septembre, donc dans la première semaine de septembre, tout de suite après la fête du Travail. Est-ce que vous êtes prêt, M. Bourassa, vous aussi, à tenir un débat dans la première semaine de septembre?

M. Bourassa: La cohérence des arguments du Parti québécois, une fois de plus, n'est pas évidente. Ils disent: 'On est prêt à tenir un débat le 5 septembre et non pas le 31 août parce qu'il n'y aura pas assez d'engagements qui seront connus. Pensez-vous qu'il va y en avoir plus le 5 septembre, quand c'est la fin de semaine de la fête du Travail? Pensez-vous que les partis politiques, le samedi de la fête du Travail, à moins qu'ils veuillent cacher leurs engagements et les rendre publics dans une fin de semaine où la population est en vacances... Alors, je trouve que leur argumentation n'est pas logique. Ils disent: Le 5 septembre, oui, le 31 août, non. Pourquoi non le 31 août? Parce que les engagements ne seront pas connus. Or, on sait fort bien qu'ils ne seront pas plus connus le 5 septembre que le 31 août.

La position que j'ai prise, suivant la tradition qui existe dans d'autres provinces ou qui a existé au niveau fédéral, c'est de faire un débat à la mi campagne. Nous avons décidé du 31 août et notre décision n'est pas négociable.

Mme Blouin: Donc, même quelques jours plus tard, il n'y a pas matière à discussion.

M. Bourassa: L'argument apporté par le Parti québécois n'est pas sérieux. Si vous m'avez écouté attentivement, comme vous le faites d'habitude, je vous ai dit que la fin de semaine de la fête du Travail ne peut pas être une fin de semaine où on rend des engagements publics.

Mme Blouin: Dans le fond, M. Bourassa, est ce que ça ne veut pas dire que vous ne voulez pas de débat télévisé?

M. Bourassa: Bien non, je veux le débat télévisé. Je n'ai pas...

Des voix : Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Quand même, le vous donne une date, le 31 août. Je ne veux pas que vous m'interprétiez parce que je ne veux pas accepter l'offre de Radio-Canada. Vous savez tout le respect que j'ai pour le réseau de Radio-Canada Mais je souhaite vivement que Radio-Canada puisse s'associer à d'autres réseaux pour le 31 août. Des experts, des analystes, plusieurs disent: Le premier ministre ne devrait pas accepter de débat télévisé. Quand on a une avance confortable, on ne prend pas de tels risques. Je vois des experts ici qui ont l'air de s'associer à mes propos. Pourquoi Robert Bourassa accepte-t-il un débat télévisé? Il a plus à perdre que l'autre. Cela fait quatre ans qu'il est au pouvoir. Il a une bonne avance. Mais, comme disait Denis Monière dans Le Devoir, hier: Le premier ministre est beau joueur. Il est démocrate et il est prêt à prendre des risques pour la qualité de la démocratie. Et j'accepte de faire face à M. Parizeau le 31 août. Comme je souhaitais qu'il se présente à l'Assemblée nationale, j'ai posé le geste sans précédent de lui ouvrir un comté. J'ai dû convaincre mes militants libéraux qui n'étaient pas enthousiastes à devoir voter ou laisser élire M. Parizeau dans Anjou. Donc, j'étais prêt à lui faire face à l'Assemblée nationale et je serai heureux de lui faire face dans un débat télévisé.

M. Tremblay Ça va, M. Bourassa. Sur le même sujet Pourquoi est-ce que votre position n'est pas négociable?

M. Bourassa: Parce que nous considérons que c'est une date tout à fait acceptable pour tenir un débat télévisé. Et quand nous prenons une décision, nous la maintenons.

M. Houle: N'est-ce pas un peu de l'enfantillage que les chefs politiques se chicanent sur des dates? Il me semble que vous devriez facilement vous entendre.

M. Bourassa: Encore une fois, M. Houle, si vous m'avez écouté, je ne sais pas de quel côté se trouve l'enfantillage.

M. Houle: Je dis des deux côtés.

M. Bourassa: Permettez que je ne sois pas d'accord avec vous. Si on dit qu'il va y avoir des engagements qui vont être rendus publics durant la fin de semaine du Travail, je trouve que ce n'est pas sérieux.

Une voix: Si mon collègue le permet.

M. Bourassa : Excusez-moi, c'est parce que je passe d'un à l'autre. Je ne sais pas si... C'est parce que j'ai parlé à M. Houle. À moins que M. Houle ne faisait pas partie de la...

Une voix: D'accord.

Une voix: Premier Vander Zaim has suggested that he will pull out of Meech Lake, withdraw B.C. support if his concerns regarding the distinct society clauses are not answered. Has he expressed those concerns to you? And do you consider his stand a serious threat to the Meech Lake?

M. Bourassa: The substance of Meech Lake was not discussed.

Une voix: But do you consider his position a threat to the Accord?

M. Bourassa: Some of you said that their feeling was that the Senate reform was the most important subject. Now you are coming with the distinct society. I was replying on substance on those questions very often and I do not feel it is necessary to repeat again why I feel that the distinct society clause is justified. If you read Section 92 of the Constitution, with the Civil Code applied only to Québec, this a distinct society legally speaking. If you read Sections 94 or 133, there are many sections of the present Canadian Constitution which show clearly that we are a distinct society. So we want to put de jure what is de facto and what is already entrenched in the Canadian Constitution. I am ready to discuss that with other Premiers, but that question was not raised during this conference.

M. McKenzie: M. Bourassa, J'aimerais avoir vos commentaires sur la façon dont ce projet hydroélectrique à Terre-Neuve a été présenté tout à l'heure par MM. Wells et Peterson. Bref, ils ont dit que le producteur serait Terre-Neuve. C'était clair: la production, c'est Terre-Neuve. Que le financement serait l'Ontario qui serait également un client et que le Québec, selon ce

qu'on a pensé comprendre, ne ferait que la transmission. Est-ce que vous souhaitez corriger cette impression si elle n'est pas exacte?

M. Bourassa: Ce qu'on m'a remis, M. McKenzie, ce n'est pas du tout ce que vous me dites. Ce qui a été dit par M. Wells, selon la transcription des propos... Ce n'est pas que je ne vous fais pas confiance, mais, quand même, si je ne suis pas présent à des conférences de presse, mes adjoints, par prudence, me remettent les propos qui ont été dits pour ne pas qu'il y ait de malentendus. Il a été dit que l'Ontario et le Québec ont une plus grande capacité, que les possibilités d'ingénierie de Terre-Neuve sont limitées. Cela ne va pas nécessairement dans le sens de vos propos. Donc, ce sera profitable aux trois partenaires. L'Ontario et le Québec vont en profiter, avec l'équipement, pour la construction de ce projet d'ingénieurs... Nous aurons besoin

M. McKenzie: Je vous pose la même question que j'ai posée à M. Wells. Je lui ai demandé si c'était un projet d'Hydro-Terre-Neuve? Il m'a dit: Oui, c'est un projet d'Hydro-Terre-Neuve.

M. Bourassa: C'est en territoire terre-neuvien.

M. McKenzie: Il dit que ce n'est pas un projet conjoint pour la production de...

M. Bourassa: Il a dit le contraire, qu'ils ont besoin d'ingénieurs et que le Québec a l'expertise là-dedans. Je veux dire...

M. McKenzie: Oui, mais ce n'est pas la même chose. Là, c'est un problème...

M. Bourassa: Cela devient de la sémantique.

M. McKenzie: Mais est-ce un projet conjoint?

M. Bourassa: Écoutez..

M. McKenzie: C'est clair. Est-ce un projet conjoint ou non?

M. Bourassa: La décision prise, et tout ça a été confirmé, c'est d'analyser les avantages et les inconvénients pour chacun des partenaires. Le reste, c'est de la spéculation. Il n'y pas eu de décision sur la nature, si le projet est conjoint ou autrement. Nous avons décidé de former trois comités pour examiner les avantages et les inconvénients de chacun. Qui va en profiter le plus? Nous prétendons que les trois vont en profiter. Le reste, c'est de la spéculation avant qu'on se rencontre et qu'on discute. Il n'y a pas eu d'entente sur les modalités. La seule entente est qu'on examine les avantages. M. Girard?

M. Girard: C'est sur le même sujet. J'étais à cette conférence de presse également J'ai cru comprendre exactement dans le même sens que M. McKenzie. Je voudrais savoir plus précisément, si vous en arrivez à un accord entre les trois provinces pour développer ce potentiel, y aura-t-il d'autres lignes de transmission qui seront construites et qui traverseront le territoire du Québec ou si cela sera fondu dans le potentiel qui existe déjà à Churchill Falls, à partir duquel potentiel le Québec pourra continuer de vendre de l'électricité aussi bien aux États-Unis qu'à l'Ontario?

M. Bourassa: C'est là le cœur du problème que J'ai discuté. Votre question est très pertinente. Il n'est pas question d'avoir un corridor – c'est le sens de votre question – entre Terre-Neuve et l'Ontario. Tout ça est académique parce qu'il y a actuellement, et Hydro-Québec pourra vous le confirmer, des lignes de transmission qui relient les différentes provinces. Par exemple, on a vendu à l'Île-du-Prince-Édouard du pouvoir.

Comme l'Ontario a besoin de pouvoir additionnel, nous avons donc des développements à la frontière de l'Ontario. Cela peut être la Grande Baleine, NBR, tous ces développements. Donc, nous pouvons acheter l'électricité de Terre-Neuve et en disposer selon nos priorités. C'est là la question qu'il faut décider, selon le prix que l'Ontario va payer, nous pouvons développer plus rapidement... C'est comme quand on exporte aux États-Unis. Ce qui est en jeu, c'est le devancement. On peut devancer les constructions de Churchill Falls pour remplacer des centrales nucléaires en Ontario, comme on a devancé les constructions de la Baie James pour empêcher des centrales nucléaires aux États-Unis. Mais, vous avez un « grid », un 'national grid » qui fait que toutes ces interconnexions existent. Donc, il n'est pas question de corridor tout simplement parce que nous avons déjà des interconnexions avec l'Ontario et avec Terre-Neuve. Étant donné qu'il y a plus de pouvoir qui circule, c'est évident qu'il peut y avoir une augmentation de la capacité des lignes de transmission.

M. McKenzie (Robert): Est ce qu'il pourrait y avoir vente d'électricité de Terre-Neuve à l'Ontario et plus loin sans que le Québec, au milieu, soit un intermédiaire qui achète et revend?

M. Bourassa: Non, je ne crois pas. Il peut y avoir une entente entre Terre-Neuve et l'Ontario sans que le Québec soit partenaire.

M. McKenzie: Avec un transmetteur dans ce cas.

M. Bourassa: Non. Par exemple, je peux vous donner, sans l'appliquer d'une façon absolue, loin de là, l'Ontario... Nous avons vendu à l'Île-du-Prince-Édouard. Le Nouveau-Brunswick fait 40 % de profits pour enfin rejoindre l'Île-du-Prince-Édouard. Mais dans le cas du Québec, nous allons pouvoir acheter à un prix convenable. La source du problème, c'est le contrat de Churchill Falls. Ce contrat n'est pas entre l'Ontario, le Québec et Terre-Neuve, c'est entre le Québec et Terre-Neuve. C'est la source du problème. Normalement, la discussion commence entre Terre-Neuve et le Québec. Est-ce que le Québec a besoin, oui ou non, de construire cela? On dit: Oui, on en a besoin, mais pas tout de suite. Si l'Ontario est prête à nous acheter d'autres développements, on en aura besoin tout de suite. C'est dans ce sens que l'entente peut être profitable.

M. McKenzie: M. Paterson parlait d'acheter à Terre-Neuve et non pas au Québec? À moins qu'on ait mal compris.

M. Bourassa: Les trois provinces feront des propositions. Le fait que l'Ontario est prête à acheter – c'est dans ce sens qu'il faut interpréter la transaction – le fait que l'Ontario augmente la demande pour le Québec nous permet de devancer l'entente avec Terre-Neuve pour la construction de Churchill Falls.

M. McKenzie: Justement, Churchill Falls, est-ce le tout?

M. Bourassa: Il y a 7 000...

M. McKenzie: Le contrat actuel, je veux dire.

M. Bourassa: Non. Les tribunaux se sont prononcés.

M. McKenzie: Oui, mais vous pourriez accepter...

M. Bourassa: On ne veut pas rouvrir le contrat. Cela créerait un précédent dangereux. Mais on a toujours dit, et le précédent gouvernement l'avait dit, que s'il y avait d'autres contrats, on pourrait essayer de ne pas imposer les mêmes conditions pour 65 ans sans tenir compte de l'inflation.

M. Girard: M. le premier ministre, une dernière question sur ce sujet.

M. Bourassa: La dernière question.

M. Girard: Sur ce sujet. Est-ce que le développement envisagé à Churchill Falls est susceptible d'avoir des incidences sur votre projet de deuxième phase de la Baie James? Est-ce susceptible de retarder les échéanciers prévus?

M. Bourassa: Comme je vous le disais tantôt, si l'Ontario n'est pas intéressée, la priorité pour Churchill Falls est évidemment moins pressante. Si l'Ontario est intéressée, ça augmente la demande et permet de considérer cette priorité.

M. Saint-Louis: M. Bourassa, une dernière question. Je m'excuse de vous ramener à de vulgaires préoccupations domestiques et électorales: votre bon ami, Louis Laberge, président de la FTQ, qui, en 1985, n'avait pu obtenir l'appui de ses syndicats, l'aval de ses syndiqués pour appuyer le Parti québécois, fera la même recommandation. C'est l'exécutif de la FTQ qui en a décidé ainsi aujourd'hui.

M. Bourassa: Je respecte l'opinion de la FTQ ou de ses dirigeants, mais le fait qu'ils aient recommandé de voter pour le Parti québécois en 1985, même si ça n'a pas été endossé par la base, n'a pas empêché d'excellentes relations entre le gouvernement du Québec et la FTQ. Au cours des quatre dernières années, on a signé plusieurs ententes avec la FTQ. Ils ont accepté l'entente à 4% pour la convention collective. Ce qui est important pour la population du Québec, c'est d'avoir un gouvernement qui a les mains libres vis-à-vis tous les groupes de pression. Évidemment, je n'aurai aucune objection à ce que la FTQ appuie les libéraux. Mais ceci n'entrave d'aucune façon la possibilité de travailler positivement avec les centrales syndicales. Même si nous n'avons pas eu l'appui de la CSN et de la FTQ à la dernière élection, on a eu une paix ouvrière sans précédent dans l'histoire moderne du Québec depuis quatre ans. Alors, je ne vois pas de lien entre la stabilité des relations de travail ou le progrès social au Québec et les recommandations électorales qui peuvent être faites.

M. Saint-Louis: Pour votre réélection, si la base suivait le mot d'ordre de ses dirigeants?

M. Bourassa: Pour l'instant, c'est pure spéculation. La base est à même de constater, depuis quatre ans, les progrès, les augmentations de salaires qu'ils ont obtenues par rapport à

celles qui existaient auparavant, les réductions d'impôt Le 1 500 000 000 \$ de réduction d'impôt qui est allé à la base va les décider à voter dans un sens ou dans l'autre.

Une voix: Just a question on the interprovincial trade barriers. How

M. Bourassa: We will see that the committee is still discussing, is still studying the question. So, we will have a better idea et the federal provincial conference in November.

Une voix: Another question. How much of a priority is it for you?

M. Bourassa: It is a question of logic following the adoption of the free-trade treaty. But we have to take into account what is existing now.

Merci beaucoup. Vous me permettrez, en terminant, de remercier M. Rémillard, comme ministre responsable et Mme Wilhelmy, sous-ministre, pour le travail exceptionnel qu'ils ont accompli. J'aurai sûrement l'occasion de répondre à plusieurs de vos questions au cours des prochains jours. Merci beaucoup. Thank you.